

Interview des épouses des nouveaux conseillers fédéraux

Autor(en): **Leyvraz, Jacqueline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **48 (1960)**

Heft 876

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-285031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il y a quarante ans

(Suite de la page 1)

1945 14 076 contre 10 930

Même chez nous, l'idée marche... Nous ne pouvions cependant pas annoncer que cette marche soit très rapide partout, et à Genève, après un prompt départ du projet Dupont-Willemin, c'est une balte, qui risque d'être plus longue que ne le prévoyait ce début qu'il nous faut enregistrer. En effet, la Commission du Grand Conseil convoquée pour le 2 juillet a estimé, à la majorité d'une voix seulement, et sans même avoir le temps de prendre connaissance de la demande d'entendre une délégation, formulée par l'Association pour le suffrage, qu'il était préférable d'attendre l'aboutissement de l'initiative en cours, du Parti du travail.

Mouvement Féministe, 14 juillet 1945

1953 17 967 contre 13 419

En 1953, le projet de modification constitutionnelle avait été élaboré par quatre députés appartenant à quatre partis différents et notre journal avait le privilège nouveau — et qui marquait un grand progrès de l'opinion publique — de publier en première page, avant la votation, quatre articles masculins : M^r Dupont-Willemin, (parti socialiste), M^r Pierre Guinand (libéral démocrate), M. T. de Felice (parti du travail), M. Edmond Ganter (chrétien-social).

Une Anglaise mariée sur trois travaille, pourquoi ?

« Pourquoi de plus en plus de femmes mariées prennent-elles du travail ? Le font-elles surtout pour compléter le revenu familial ? Aiment-elles travailler hors de chez elles ? Ou au contraire sont-elles accablées par ce surcroît d'occupation et la double responsabilité qui en découle ? Qu'en pensent les maris ? Quel effet cela a-t-il sur le mariage ? »

C'est pour répondre à des questions comme celles-ci que l'« Institute of Personnel Management », organisme bénévole qui s'occupe, comme son nom l'indique, de tout ce qui a trait à l'emploi, a organisé, avec le concours de Mass-Observation Ltd., une enquête qui s'est déroulée au cours de l'automne 1957 et dont les résultats viennent d'être publiés *. Car c'est un fait : sur les 12 820 000 femmes mariées de Grande-Bretagne, près de quatre millions (d'après les statistiques du Ministère du Travail) avaient un emploi rémunéré en 1957. C'est-à-dire que dans une famille sur trois, la femme contribue à l'heure actuelle à subvenir aux besoins de siens.

Dans quelles conditions s'est poursuivie l'enquête ?

Elle a porté sur 2030 personnes (1068 femmes et 962 hommes). Cet échantillonnage est assez restreint, mais suffisamment représentatif, d'après le Dr Viola Klein, de la London School of Economics, qui a dirigé l'enquête, des divers âges, classes, milieux, etc... L'enquête ne prétend cependant pas avoir une valeur absolue, dans la mesure où elle s'intéresse surtout à l'attitude de la femme mariée qui travaille.

Les classes sociales ont été divisées, en l'occurrence, du point de vue socio-économique, en trois catégories : AB (la plus élevée), C (intermédiaire) et DE (la plus basse).

* La brochure « Working Wives » est éditée par l'Institute of Personnel Management, 80, Fetter Lane, Londres, E.C. 4. Prix : 7 sh. 6 pence.

Les jeunes face au monde moderne

Conférence donnée par M. Robert Junod, professeur, à l'Union-Famille-Ecole, à la suite de la conférence de M. M. Golay, astronome, dont des extraits ont paru dans « Femmes Suisses ».

Aux remarques précises du savant, il m'incombe de greffer maintenant des considérations plus générales, car mon rôle est celui de l'homme sans spécialité. Considérations plus personnelles aussi, plus hypothétiques, plus aventureuses. Veuillez m'excuser si vous les trouvez, ici ou là, trop sévères, ou même injustes. Mon intention n'est pas de choquer ; j'aimerais au contraire émouvoir.

« Les jeunes face au monde moderne ». Reparlons d'abord de ce monde moderne. Re-

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Un stylo à bille

... pas comme les autres

hexagonal
finement guilloché
et bien en main

CARAN D'ACHE



Mod. 59
argenté, 16 microns

Fr. 8,75

garantit une écriture
toujours propre

Interview des épouses des nouveaux conseillers fédéraux

Mme Jean Bourgnicht a trouvé très émouvante la minute de l'élection de son mari. Elle était heureuse et fière que ses pairs lui aient donné leur confiance. Elle est cependant soucieuse en pensant aux tâches qu'il aura à assumer et au fait que leur vie de famille sera moins intense. Sa première réaction, après l'élection, fut de le rejoindre pour lui témoigner son affection.

Elle avoue cependant qu'elle ne recherche pas les mondanités. Si certaines réceptions lui sont agréables, elle apprécie fort peu celles qui sont empreintes d'un affligeant snobisme et qui laissent — elle cite ici Jean Marson — l'estomac brûlant, l'esprit vide, la tête fatiguée, et les jambes ébranlées.

Elle préfère une vie tranquille et prétend la vivre dans la mesure du possible. Son mari l'y aidera car il préfère lui-même le travail aux mondanités. Il ne voit, dans ces dernières, aucune nécessité pour un magistrat, au contraire ! Il estime que chacun doit remplir le rôle qui lui est assigné et ne pas confondre l'accessoire avec le principal. En conclusion, même à Berne, elle est certaine de ne pas être surchargée par de faux devoirs mondains. Et si les sorties officielles la contraignent à une certaine coquetterie, tant mieux ! Elle n'en fait pas le but de son existence, mais elle y trouve du plaisir, comme chaque femme !

— Pensez-vous pouvoir aider votre mari,

vous intéressez-vous personnellement à la politique ?

— Jusqu'à présent j'ai toujours été la collaboratrice de mon mari, surtout durant les sessions parlementaires où il ne regagnait Fribourg qu'à des heures et des jours où il était privé de ses secrétaires. A Berne, le problème sera autre. Cependant, je prendrai part à ses soucis et m'intéresserai à son activité avec discrétion, dans la mesure où il me le demandera et où j'aurai le sentiment de pouvoir le soutenir utilement et moralement. Je ne fais pas de politique active et n'en ferai pas : je n'ai pas le tempérament assez combattif, je suis plus féminine que féministe. Je suis néanmoins adepte du suffrage féminin, question de simple justice. Je conçois mal que tant d'hommes aient un droit qu'ils n'exercent pas alors que leurs femmes désiraient l'exercer. Je considère aussi que le rôle de la femme dans la vie du pays est bien différent de ce qu'il était au début du siècle.

Mme Jean Bourgnicht aborde donc le nouveau rôle qui lui incombe avec sérénité, d'autant plus qu'elle ne quitte pas sa ville de Fribourg où elle aime vivre. Elle est certaine d'avoir dans les mois à venir le temps de se livrer paisiblement à la reliure et autres travaux manuels ou intellectuels.

Jacqueline Leyvraz

Un certain nombre de faits intéressants se dégagent de l'enquête :

1. On ne pouvait s'y attendre, la proportion des femmes mariées travaillant à plein temps est plus élevée dans les villes

(18 %) qu'à la campagne (12 %).

2. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, c'est dans la plus basse classe (DE) que l'on trouve le pourcentage le plus faible de femmes mariées travaillant à plein temps

Genres d'occupation	Femmes mariées qui travaillent		Célibataires	
	A temps complet	A temps partiel	Total	Total
Gens de maison, femmes de ménage, personnel de cantines scolaires	15	45	31	10
Ouvrières	22	10	16	14
Vendeuses	15	12	13	15
Employées de bureau	10	15	13	19
Direction d'entreprises commerciales (gérantes de magasins, etc.)	14	3	8	7
Professeurs, bibliothécaires	7	5	6	10
Réceptionnistes, coiffeuses, couturières	6	4	5	7
Secrétaires, dactylographes	8	1	4	14
Autres occupations	2	4	4	2
Non décrites	1	1	1	2
Total %	100	100	100	100

Madame Antoinette Gagnebin

Le 16 février, s'est éteinte, dans sa 77^{me} année, Mme Antoinette Gagnebin, épouse du compositeur bien connu, Henri Gagnebin, directeur honoraire du Conservatoire de Genève.

Mme Gagnebin, née Antoinette Maurer, après avoir fait des études de peinture sur porcelaine à la Gewerbeschule de Berne, avait collaboré avec ses parents et ses sœurs, à la direction du pensionnat Maurer de Lausanne. Lorsque, mariée, elle vint s'établir à Genève, Mme Gagnebin déploya une activité débordante, élevant une nombreuse famille, participant à la vie musicale aux côtés de son mari, et continuant à travailler la peinture.

Membre du Lyceum, on put admirer maintes fois, dans des expositions de ce club, ses porcelaines artistiquement décorées. Lorsque fut créé le comité genevois pour la Saffa 1958, Mme Gagnebin fut tout naturellement convoquée à s'occuper de la présentation des artisanes genevoises à l'exposition. Bientôt on lui demanda de vouloir bien assurer la présidence du comité genevois entier. Elle accepta, avec dévouement et bonne grâce, cette charge terriblement lourde et, malgré les soucis d'organisation et les soucis financiers, elle mena la tâche à bonne fin.

Hélas ! elle avait, dans l'accomplissement de ce devoir, joué avec sa santé. Elle a succombé, après une longue maladie.

Les sociétés féminines genevoises n'oublient pas ce qu'elles lui doivent et présentent à sa famille, leur sincère sympathie.

Femme mariée qui travaille (suite)

(13 %). En revanche, on y trouve le plus fort pourcentage de femmes travaillant à mi-temps (18 %), comparé à 12 % dans les autres classes.

3. Si l'on établit une classification d'après le genre d'occupation (voir le tableau ci-contre), on s'aperçoit :

que la femme célibataire n'a pas du tout le même genre de métier que la femme mariée : alors que le travail de bureau absorbe un tiers des célibataires, la majorité des femmes mariées, surtout s'il s'agit d'occupations à mi-temps, se consacrent à des besognes non spécialisées. C'est dans les professions libérales que le contraste est le plus marqué entre le pourcentage des femmes mariées travaillant à plein temps (21 %) et le pourcentage de celles qui travaillent à mi-temps (8 %).

4. Ce ne sont pas les femmes jeunes qui ont entraîné le récent accroissement du nombre des femmes mariées qui travaillent, mais les femmes âgées de 35 à 44 ans.

Le pourcentage d'après l'âge est le suivant :

de 16 à 24 ans : 14 %
de 25 à 44 ans : 51 %
de 54 à 60 ans : 33 %

(à suivre)

Ecole Lémania
LAUSANNE

Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
des 10 ans

Facteurs favorables

D'abord ce capital scientifique, lui-même, qui, tout en étant une cause d'inquiétude, est aussi un motif de grandes espérances pourvu qu'il soit bien employé.

Ensuite, et surtout l'énergie psychique capable de s'employer au mieux. Cette énergie est en nous. Quelle est-elle ? A quel idéal se trouve-t-elle ordonnée ?

L'Union famille-école, qui nous a réunis ici ce soir, a fait un acte de courage et je dirais presque de candeur. Elle a osé accorder sa confiance à un idéal qui est aujourd'hui, dans l'esprit de nos contemporains, presque complètement dévalorisé. Nous sommes tombés si bas que le terme même d'humanisme ne suscite plus de controverse : il fait sourire. On l'emploie encore officiellement pour tenter de gonfler un discours ; mais il semble à bout de souffle. On ne voit plus en lui qu'une généralité sans substance, un at-trape-nigaud, un soulard éculé que les pé-dants eux-mêmes finissent par avoir honte de chausser. L'Union famille-école n'a pas eu honte de l'imprimer sur son invitation, ce terme. Elle a au contraire estimé qu'il était la clé de notre avenir, et que si nous avions chance de nous sauver, ce serait en découvrant à neuf sa signification.

Qu'est-ce que l'humanisme ?

Est humaniste, ou plus simplement humain, car cela revient au même, celui qui ne désespère pas de l'homme. Non seulement de l'homme en tant que genre, c'est-à-dire de l'humanité, mais de chaque homme en particulier. Celui aussi qui fonde son espoir sur la conviction que l'homme a partie liée avec quelque chose d'infiniment fort que nous appellerons le sacré ou l'esprit. Si nous refusons de nous laisser aller à la dérive du scepticisme, si nous retrouvons en nous-mêmes, nous conviendrons que la tradition de notre pays et de l'Occident auquel nous appartenons, est humaniste sous le triple aspect que je viens de dire. Notre civilisation occidentale a fait des fautes, elle a commis des crimes, elle a trahi maintes fois son idéal, mais elle en avait un, et celui-là.

Aujourd'hui, nous autres adultes (et si je parle des adultes, c'est pour mieux en venir dans un instant aux jeunes), aujourd'hui, nous autres adultes de Suisse, d'Europe et d'Amérique, nous sommes effrayés parce qu'il est né à l'Est un humanisme que nous estimons faux et corrompue, un humanisme de la masse, qui se veut par surcroît antipatriotiste.

(à suivre)